



NEW

LES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT RH : GPEC, système d'appréciation et plan de développement des compétences



En partenariat avec **GROUPE IGS**
FORMATION CONTINUE

3 semaines



Du 22 juin
au 10 juillet 2020



LA ROCHELLE
> France

6 900 €

La prestation pédagogique
par personne, hors transport et hébergement.

5 800 € sans l'option certification



OBJECTIFS

- > S'approprier les outils et processus de pilotage pour déployer efficacement la politique de développement RH.
- > Maîtriser les principes, méthodes et outils relatifs à la GPEC.
- > Intégrer le système d'appréciation dans la gestion des ressources humaines.
- > Lier compétences et formation.
- > Maîtriser les méthodes et outils de conception d'un plan de développement des compétences.



PRESTATIONS PÉDAGOGIQUES

- > Package pédagogique Spécial 40 ans 
- > Repas du midi et pauses-café offerts les jours de formation.



PUBLIC CONCERNÉ

- > Directeurs et responsables des ressources humaines.
- > Responsables en charge de la politique de développement RH
- > Tout professionnel RH souhaitant avoir une vision d'ensemble des outils de développement RH



BON À SAVOIR

- > Les participants sont invités à se munir des documents de leur structure en lien avec la gestion des ressources humaines (descriptions de postes, référentiels métiers, manuel de procédures GRH, etc.).



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1

La démarche et les outils de gestion des compétences

- Définition et objectifs de la gestion des compétences
- Les apports de la GPEC dans la gestion des ressources humaines.
- Les pré-requis à la mise en place d'une démarche GPEC.
- La cartographie des emplois et les techniques d'analyse et de description des postes et des emplois.
- La construction d'un référentiel des métiers et des compétences : conception, rédaction et modalités de mise à jour.
- La GPEC comme outil d'aide à la décision :
 - l'anticipation des redéploiements de personnels,
 - l'optimisation de la stratégie de recrutement,
 - la rationalisation de la politique de rémunération
 - la mise en oeuvre opérationnelle de la mobilité interne.

Module 2

Le système d'appréciation des Ressources Humaines

- **Le système d'appréciation**
 - Les finalités d'un système d'appréciation
 - Les actes clés : management, RH et communication.
 - Les points essentiels : performance, compétence, motivation.
 - Les acteurs et leurs rôles dans le système d'appréciation : comité de direction, service RH et collaborateurs
 - Lancement d'un système d'appréciation et ses conditions d'amélioration
- **Les entretiens d'appréciation**
 - Les phases clés de l'entretien d'appréciation et d'évaluation
 - La fixation des objectifs
 - Les conditions de réussite de l'évaluation :
 - ce qui est évalué et quand,
 - la qualité de la communication : posture, écoute, feed-back constructif du manager.

Module 3

Le plan de développement des compétences

- Les enjeux de la formation
- L'élaboration d'une politique formation
- La construction du plan :
 - recenser les besoins
 - analyser et traduire les besoins
 - élaborer l'architecture du plan
 - définir le budget
- L'achat de formation (cahier des charges).



OPTION MODULAIRE



OPTION
CERTIFICAT DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
«RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT RH»

Les participants souhaitant obtenir la certification de compétences devront compléter un dossier de pré-sélection.

Le certificat de compétences s'obtient en deux temps :

- > Une étude de cas à réaliser en 3 heures à l'issue de la formation.
- > Présentation d'un projet professionnel donnant lieu à un rapport et à une soutenance du projet à distance par visio-conférence.